

**Le Syndicat FORCE OUVRIÈRE** a, en mai et juin dernier, participé à deux CT Ministériels où l'administration a proposé aux votes un nouveau projet de Statut pour les Personnels d'Exploitation des TPE.

Lors des différentes séances, nos représentants ont voté « Contre » à la première et ont boycotté la deuxième ; force est restée à l'administration de valider ce projet de statut aidée en cela par des organisations syndicales « sympathisantes ».

Pour le **SN P2E FORCE OUVRIÈRE** la bataille ne s'est pas arrêtée à la porte du CTM et le collège des Personnels d'Exploitation a produit, le 24 juillet, un courrier que vous trouverez en **annexe 1** à destination du Ministre de l'époque Nicolas HULOT.

**Les revendications**, au nombre de deux étaient fortes et en relation directe avec ces nouveaux statuts :

- Abrogation du RIFSEEP pour le corps des PETPE ;
- Revalorisation des régimes indemnitaires des PETPE.

Il vous faut savoir que lors des deux réunions de concertation organisées par l'administration dans le cadre du projet de nouveau statut, le DRH, M. Clément, malgré nos demandes réitérées, n'a jamais voulu mettre en chantier la revalorisation des primes à la vue de la redéfinition ou de la mise en place de nouvelles missions pour les PETPE.

Il n'était pas question, pour FO, d'éluider cette revendication qui est le pendant des statuts et qui participe à hauteur de 35 à 40 % à notre rémunération.

Nous avons eu une réponse, voir **annexe 2**, le 3 septembre, de la Secrétaire Générale du Ministère.

Les éléments de réponse amenés ne correspondent pas entièrement à nos demandes même s'il y a des avancées :

- concernant le RIFSEEP nous en sommes exonérés jusqu'au 31 décembre 2019, c'est tout proche, et nulle part dans cette réponse il n'y a trace de dérogation définitive !
- concernant le régime indemnitaire et une éventuelle revalorisation, point de trace.

***L'administration ouvre la porte à des « discussions sur l'évolution du RI des PETPE » dans le courant de l'année 2019.***

### **Pourquoi pas avant, en 2018 ?**

Parce qu'il y a les élections, les copains, si des fois des Organisations Syndicales « sympathisantes » pouvaient progresser ce serait plus facile de négocier ou d'orienter les discussions dans le sens dont l'entend l'administration.

**Le SNP2E, avec vous et pour vous**, prendra pleinement sa part dans ces « discussions ». Nous voulons que ce soit des réunions de négociations avec des avancées concrètes et matérielles et non des discussions de salon où tout le monde se déteste mais fait risette.

Pour que nous tenions le rang, il faudra renouveler la confiance que vous nous portez et renforcer notre position de 1ère organisation syndicale du MTES en votant pour **FORCE OUVRIÈRE** au travers des élections aux CAP et aux CT locaux et nationaux.

**FORCE OUVRIÈRE** est libre et indépendante et nous ne lâcherons pas le corps des Personnels d'Exploitation dans ces négociations.

**Notre combat c'est votre devenir et l'avenir des DIR.**

Dossier qui est loin d'être enterré, quoi qu'en disent certaines OS.

**Ensemble, votez FORCE OUVRIÈRE**

---

**MTES - MCT / Permanence SNP2E-FO**

Plot I – 30, passage de l'Arche 92055 LA DÉFENSE CEDEX 04

Téléphone : 01 40 81 24 20 - Télécopie : 01 40 81 24 13

Mél : [fo-snp2e.syndicats@i-carre.net](mailto:fo-snp2e.syndicats@i-carre.net) - Site Internet : <http://www.snp2e-fo.syndicat.min-e2.fr/>